

8 juillet 1992 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse de M. François Mitterrand, président de la République, sur la reprise de la croissance mondiale, le GATT, l'aide aux pays de la CEI et sur le conflit yougoslave et notamment l'éventualité de recourir aux moyens militaires pour garantir la sécurité des convois humanitaires, Munich le 8 juillet 1992.

Mesdames et messieurs,

- Voici que s'achève la première série des conférences internationales de cette semaine. La journée nous verra encore rencontrer le Président de la République fédérale et dès cet après-midi nous aurons un échange de vue qui devrait être approfondi avec le Président de Russie. Après quoi nous transporterons un peu plus loin et nous nous retrouverons à Helsinki.

- Il y avait au cours de ce sommet, en tout cas pour la France, quatre priorités économiques. La première c'est presque une redondance, que de le dire : viser à la relance de l'économie mondiale. La deuxième, faire le point sur le devenir ou le présent de la Russie et des autres Etats issus de l'Union soviétique. La troisième était de persévérer dans l'aide aux pays en voie de développement. La quatrième visait la sécurité des centrales nucléaires à l'Est. Cependant qu'une priorité politique s'imposait à nous : la situation de l'ancienne Yougoslavie. Je pense que sur ces points des résultats intéressants ont été obtenus, nous pourrions en parler.

- D'autre part, on a parlé du GATT. Comme vous le savez ceci est en relation directe avec la relance de l'économie mondiale, mais j'attendrai vos questions pour pouvoir avoir avec vous une conversation utile car les réponses de ceux qui font des conférences de presse ont quelques chances d'être bonnes quand les questions le sont !

- QUESTION.- Je ne sais pas si c'est une bonne question, mais on avait dit que ce sommet donnerait un signal fort pour la relance économique. Est-ce que le signal donné est aussi fort que vous le souhaitiez ?

- LE PRESIDENT.- Je ne sais pas ce que l'on avait dit, c'était vous qui l'aviez dit, non ? Mais je pense que ce sommet offre une avancée sur ce plan. Pour une raison simple, c'est que chacun en a besoin. Et donc la volonté de chaque état rejoignant celle des autres, (pas forcément par les mêmes chemins, quand même), il se dégage à la lecture des textes, qui vous ont déjà été soumis, sur des points déterminants des chances d'accélérer la reprise attendue.\

QUESTION.- Je voudrais vous poser deux questions très différentes, si vous me le permettez. Tout d'abord sur les accords du GATT dont vous avez parlé il y a quelques instants. On pense généralement aux Etats-Unis et je crois ailleurs en Europe que vous avez trouvé qu'il était impossible d'envisager un accord sur le GATT, même si toutes les questions de fond avaient été résolues. On disait que vous ne seriez pas en mesure de le faire avant le référendum sur Maastricht en septembre. Quelle est votre réaction à ces hypothèses que les gens formulent ? Deuxième question tout à fait différente : est-ce que vous avez vous-même tiré des conclusions sur qui était responsable de l'attentat qui a mis en danger la vie de votre épouse ?

sur qui était responsable de l'attentat qui a mis en danger la vie de votre épouse :

- LE PRESIDENT.- Une fois encore "on a dit", qui a dit qu'il convenait d'attendre le référendum ? Une interprétation naturellement libre, mais dont je ne porte pas la responsabilité. Si l'on était en mesure d'aboutir au GATT demain matin, si l'on avait été en mesure d'aboutir hier soir, je serais pour. Je suis aussi attaché que quiconque à l'heureux aboutissement de la négociation sur l'Uruguay Round. Simplement il faut que les conditions raisonnables en soient réunies. Et la première de ces conditions raisonnables, c'est que de part et d'autre des grands intérêts qui s'affrontent il y ait une volonté d'apporter sa contribution par des concessions mutuelles.

- La Communauté économique européenne, au regard de sa politique agricole, a indiscutablement pris des décisions importantes et permettez-moi de vous dire que je n'ai pas attendu le référendum du mois de septembre pour accepter cette réforme de la politique agricole commune, qui présentait, on a pu l'apercevoir, quelques risques de troubles dans notre opinion publique avant explications.

- Donc, premier point : je suis autant que quiconque, et peut-être plus que certains, pour l'aboutissement rapide des négociations du GATT, dont il est dit avec raison qu'elles seront un élément déterminant de la reprise de l'économie mondiale.

- Deuxièmement : il faut que les concessions soient mutuelles. Il faut que le rapprochement entre les thèses notamment entre celles des Etats-Unis d'Amérique sur l'agriculture et celles de la Communauté européenne fassent la même distance dans le rapprochement.

- J'observe que la Communauté a déjà fait ce travail. J'attends, d'ailleurs je ne désespère pas du tout, de voir nos partenaires faire l'effort qui convient pour que le nouvel accord soit acceptable. Là, nous parlons de l'agriculture. Encore y a-t-il bien d'autres sujets sur lesquels le GATT est en retard. Donc, s'il n'y avait pas ce retard, je serais plus enthousiaste que n'importe qui.

Simplement, on ne peut pas aboutir dans le seul but d'aboutir. Il faut que cela soit un accord équitable et là dessus nous avons fait valoir quelques arguments pour montrer qu'on n'en était pas encore là. Eh bien, qu'on aille vite avant le référendum du 20 septembre ! Qu'on aille vite, qu'on nous fasse des propositions acceptables. C'est tout ce que je peux dire.

- Sur le deuxième point, je n'ai pas l'intention de m'attarder sur ce sujet. Simplement, il y a certainement une enquête. Cette enquête, je n'en connais pas le résultat.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez commencé cette semaine par un dîner avec le Président Bush, est-ce que sur les questions discutées ici comme celles qui vont l'être à Helsinki, vous êtes allés au-delà, avec les Etats-Unis, d'un accord sur la manière de ne pas être d'accord ?

- LE PRESIDENT.- Cela c'est pour votre article ! Mais pour notre conversation cela n'avance à rien ! Nous sommes souvent d'accord avec le Président Bush. Nous sommes plus généralement d'accord que pas d'accord et heureusement. Nous avons de bonnes relations personnelles de travail et de bonnes relations personnelles aussi en dehors du travail. Il représente les intérêts d'un grand pays, le pays qui représente aujourd'hui la plus grande puissance dans le monde. Et moi je représente à la fois les intérêts de la France qui ne sont pas forcément les mêmes et une part des responsabilités de l'Europe de la Communauté. Donc, nous avons parlé, je le crois, d'une façon très précise et très utile et je n'aperçois pas beaucoup de domaines dans lesquels nous ayons à compléter notre information mutuelle y compris sur le GATT dont j'ai parlé avec G. Bush plus clairement encore qu'avec les journalistes qui m'interrogent, en évoquant des questions concrètes : les produits de substitution, la nature des exportations, les subventions à l'agriculture, etc. J'ai précisé d'une façon extrêmement claire et le Président Bush a procédé de même de telle sorte que cet échange de vue nous a laissé à l'un et à l'autre une impression très positive. Mais il reste maintenant aux négociateurs à travailler ferme.

- Nous avons parlé d'autres choses : de la Russie, de la Yougoslavie et vous pourrez constater en lisant les textes sur ces points-là que nos points de vue sont concordants. Par exemple sur la Yougoslavie, il n'était pas question jusqu'alors de retenir l'hypothèse d'une conférence internationale au-delà de la mission de Lord Carrington. Il en est question désormais. Cela était une demande de la France et le Président Bush, qui a priori, pensait autrement, a été extrêmement compréhensif, il est allé dans notre sens. Cela reste à mettre sur pied, mais c'est l'indication d'une bonne volonté mutuelle.\

QUESTION.- Je ne vois pas dans la déclaration qui nous a été remise d'éléments nouveaux sur la croissance économique, qui puissent, par exemple, encourager un industriel à investir. Est-ce que vous partagez cette déception ? Et comment peut-on l'expliquer ? Est-ce que chaque pays fait déjà tout ce qu'il faut en matière de croissance ?

- LE PRESIDENT.- Ce doit être cette déception que vous éprouvez. Je ne sais pourquoi d'ailleurs. Cela tient à quoi ? Au fait qu'en ce jour, 6 juillet, on ne puisse affirmer que la reprise des échanges va s'accélérer soudain et que les investissements repartiront de plus belle ? C'est sûr que l'on ne peut pas l'affirmer. Mais l'ensemble du dispositif, je le crois, devrait nous permettre de passer d'ici le mois d'octobre à une phase nouvelle qui sera effectivement celle que vous souhaitez.\

QUESTION.- Monsieur le Président, à plusieurs reprises dans le passé, la France s'est inquiétée de la dérive des sommets vers un directoire politique. Est-ce que vous pensez que le sommet de Munich a marqué un coup d'arrêt ou au contraire une accentuation de cette dérive politique des sommets ?

- LE PRESIDENT.- En vérité, chaque année, s'ajoutent aux considérations économiques qui sont la raison d'être de ces sommets, des problèmes de circonstances qui font que l'on franchit la frontière entre l'économique et le politique. Ce que je souhaite simplement, c'est que cela ne soit pas systématique et que surtout dans les procédures, (je me permets d'attirer votre attention sur ce point), il n'y ait pas d'une réunion à l'autre, (c'est-à-dire chaque année) la création d'institutions. Que l'on n'institutionnalise pas le débat politique sur tous les plans, ce qui serait le résultat, par exemple, de conférences des Sept entre les ministres compétents de toute discipline. C'est arrivé pour certaines mesures de sécurité. C'est arrivé pour la lutte contre la drogue, cela peut arriver pour telle ou telle mesure à décider en commun sur l'environnement. En l'occurrence il y a un certain nombre d'événements capitaux qui nous saisissent dont personne ne comprendrait que l'on n'en parle pas. Je pense en particulier aux événements de Yougoslavie ou à la manière d'aménager la rentrée de la Russie et des autres Républiques issues de l'Union soviétique dans le concert des nations. Donc, je crois que c'est une question de bon sens. Si le sommet des Sept devait se substituer aux organismes qualifiés, surtout aux Nations unies, mais aussi quelques autres, pour définir la politique mondiale, ce serait une erreur. Mais je crois qu'on commence vraiment à le comprendre. Vous imaginez tous les pays qui ne siègent pas, l'ensemble du tiers monde, les pays intermédiaires, les pays qui sont en progrès, d'autres et il y aurait là une source de confusion extrême ! Enfin, il ne faut pas être arbitraire, exagérément logique. J'ai fait observer au cours de ce sommet à deux de nos partenaires, aux Allemands et aux Japonais, que cela m'étonnait de les avoir vus devenir si rapidement cartésiens, ce que j'avais un peu cessé d'être moi-même ! Le monde est chamboulé ! Il est vrai que l'on est souvent cartésien au moment où c'est utile, et que l'on cesse de l'être à d'autres. Ce que je veux dire, c'est que ces autres questions doivent être traitées dans leur réalité. Donc pas par des institutions qui organisent la confusion entre le rôle des Sept et celui des institutions qui en sont chargées. Impossibilité de se taire, toute la presse nous le reprocherait au demeurant, sur les problèmes brûlants qui vous intéressent, qui vous inquiètent, comme ils nous intéressent nous-mêmes. Pas d'esprit de système quoi, mais Descartes, ce n'était pas l'esprit de système, c'était mieux que cela.\

QUESTION.- Monsieur le Président, pour revenir d'un mot au dîner que vous avez eu avec le Président Bush, vous avez dit que le Président Bush avait montré de la compréhension sur un certain nombre de sujets, notamment la Yougoslavie. Vous avez aussi abordé les problèmes de sécurité, de défense, vous avez parlé du corps franco-allemand. Est-ce qu'à cet égard le Président américain a également fait preuve de compréhension ?

- LE PRESIDENT.- Je vous répète que ce dîner était très intéressant et très sympathique et que nos relations personnelles sont bonnes, que ces relations personnelles ne peuvent pas prétendre résoudre instantanément des problèmes politiques, étant entendu que peu nombreux sont les problèmes politiques sur lesquels les divergences subsistent. Tout ce qui touche à ce corps franco-allemand militaire, ne correspondait pas, vous le savez bien (on en avait parlé déjà à

Rome lors de la réunion de l'OTAN), aux souhaits ni aux intentions américaines. Pourquoi ? Parce qu'il y a toujours comme cela est vrai pour les individus entre eux, et aussi les sociétés, un certain nombre de fantasmes qui se développent, nés des difficultés du dialogue qui font que si on ne dit pas tout, (comment peut-on tout dire tout le temps ?) on a l'impression de mal se comprendre. Je suppose que cela a dû vous arriver dans vos vies personnelles et si cela ne vous est pas arrivé bravo ! Alors, avec les Américains, dès qu'on parle de corps franco-allemand, aussitôt ils disent : "Alors et l'OTAN ?" "Avec les Allemands on peut peut-être s'arranger parce qu'ils font partie du commandement intégré, puis après tout, ils ont de la bonne volonté, mais avec ces Français-là ? Ce corps franco-allemand a peut-être pour premier objectif de canonner l'OTAN ?" Je caricature un peu la pensée naturellement supposée des dirigeants américains. De ce point de vue pas difficile de rassurer. On peut toujours rassurer en face de fantasmes.

- Non, la France a un statut particulier, si elle n'est pas, comme je le répète sans arrêt, membre du commandement intégré de l'OTAN, elle est membre à part entière de l'Alliance. Il n'est pas question dans notre esprit de développer un corps franco-allemand qui serait en contradiction avec l'Alliance à laquelle nous appartenons. Simplement nous faisons un effort qui commence à marquer en faveur du développement spécifiquement européen par exemple ce qui se passe pour les missions à confier à l'UEO, ou ce qui se passe pour le corps franco-allemand. Ce n'est pas antinomique : l'Alliance, l'UEO, le corps franco-allemand sont complémentaires. Pour parvenir à convaincre que ce qui est complémentaire n'est pas antinomique, ce n'est pas toujours très facile, nous en sommes là et je pense répondre à votre question de façon positive. Je crois vraiment d'ailleurs que nos ministres sont en train de travailler sur des textes. La France n'a pas du tout l'intention de nuire en quoi que ce soit à l'Alliance dont elle fait partie et à laquelle elle attache la plus grande importance.\

Mais on a parlé à un moment donné de nouvelles missions de l'OTAN, de la substitution d'un rôle politique à un rôle militaire, disons simplement que nous demandons à voir. Vous savez il a fallu du temps à nos prédécesseurs pour négocier l'Alliance atlantique. On peut difficilement imaginer que ce traité aurait un nouveau contenu sans qu'on en discute un moment.

- On n'en est pas là. Il faut rendre harmonieuses les relations entre la Communauté européenne, la France et l'Allemagne en particulier, et les Etats-Unis d'Amérique pour que nos démarches soient complémentaires, qu'elles ne se contredisent pas. Mais comment pourraient-elles se contredire en vérité ? D'abord, il n'y a pas d'ennemi en face qui se déclare et il vraisemblable que cet ennemi serait le même pour tous. Ensuite, les missions que nous avons données au corps franco-allemand sont tout de même limitées. Et d'ailleurs l'Alliance atlantique elle-même est limitée dans son objet et dans son aire géographique. Tout cela permet à des gens de bonne foi de s'entendre. Et je n'ai pas du tout le sentiment d'avoir une difficulté particulière aujourd'hui avec le Président Bush.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous me pardonneriez sans doute de vous poser une question qui n'a pas été au programme officiel du sommet, mais qui intéresse beaucoup les Français. Je sais qu'un accord est intervenu hier avec les routiers français £ au stade actuel des choses, quel est votre sentiment ? Est-ce que vous pouvez dire aux Français qu'ils pourront partir tranquillement en vacances ?

- LE PRESIDENT.- Il y en a déjà beaucoup quand même qui y sont, heureusement. Pas nous, ni vous, ni moi. Ca ne tardera pas et vous verrez que vous pourrez parvenir au lieu de votre destination sans trop souffrir grâce à l'action menée ces derniers jours par le gouvernement. Mais ce sujet je ne l'aborderai pas ici car il nous éloigne du sujet, bien que dans la mesure où les routiers hollandais, belges, allemands, espagnols n'arrivent pas à traverser la France, cela intéresse tout le monde, cela intéresse la Communauté. Mais je répondrai à cela un petit peu plus tard. Je pense que j'en aurai l'occasion la semaine prochaine, puisque l'on approche du 14 juillet.\

QUESTION.- Nous admirons votre courage d'avoir été à Sarajevo et en tant que Yougoslave j'aimerais que vous nous disiez quelles sont les idées que vous avez pu communiquer aux autres membres du G7 sur la solution des problèmes yougoslaves. Et dans le cas d'une intervention militaire en Bosnie et ailleurs en Yougoslavie, quel serait le rôle de la France dans une

militaire, en Bosnie ou ailleurs en Yougoslavie, quel serait le rôle de la France dans une intervention militaire éventuelle ?

- LE PRESIDENT.- Oui, vous savez quand on me parle de courage, je demande à mes interlocuteurs de mesurer leur propos. J'ai passé là-bas six ou sept heures. Il y a maintes gens qui y passent toute leur journée, la semaine, des mois et des mois. Je n'ai pas coutume de faire des compliments à ceux qui sont devant moi, ils le savent bien. J'admire quand même le courage des journalistes, qui eux, du matin au soir, et depuis que le siège de Sarajevo existe, sont restés sur place. Et j'ai remarqué que lorsqu'ils prennent leurs images, ils ne jouissent d'aucune protection, d'aucune sorte, contre la violence. Ne parlons pas de cela.

- De même au sein de la Communauté j'ai vu que quelques personnes, même en France, s'étaient émues que j'ai entrepris ce voyage sans avoir spécialement averti la Communauté. Je leur ai dit : "et le principe de subsidiarité ?" Je ne suis pas allé négocier et j'ai bien rencontré le Président de Bosnie, mais je n'ai pas rencontré le Président de Croatie qui s'était proposé de venir dîner avec moi lorsque j'étais à Split et je lui ai dit que je n'étais pas venu pour négocier. J'ai reçu des propositions du Président serbe aussi pour le rencontrer, j'ai dit "non, je ne suis pas là pour cela et c'est le rôle de la Communauté, c'est le rôle des Nations unies, c'est le rôle de la mission Carrington".

- Donc je suis allé passer un dimanche à Sarajevo, et je ne vois pas comment le traité de Maastricht pourrait être interprété au point que des chefs d'Etat et de gouvernement devraient demander la permission à l'Europe, à la Commission ou au Parlement, pour passer le week-end quelque part. L'objectif était humanitaire, c'est-à-dire contribuer au dégagement de l'aéroport et de la route qui conduit de l'aéroport à la ville. J'avais été saisi de cette question par Bernard-Henri Lévy qui m'avait apporté un message du président bosniaque particulièrement dramatique, angoissé. J'ai décidé d'agir de cette manière.

- Sur le sujet de fond, j'ai en effet constaté que beaucoup d'efforts pour amener des convois humanitaires avaient été accomplis sans succès auparavant ou avec un succès forcément modeste, par voie de terre, par des défilés dangereux et dépendants des hasards des combats que se livrent Serbes et Bosniaques. Il faut que les possibilités d'apporter des secours dans cette ville d'abord, mais aussi dans d'autres, puissent devenir normales. Et si les autorités qualifiées, j'ai dit Communauté européenne, mission Carrington, Nations unies, etc, le cas échéant la CSCE, décident de prendre part ou d'organiser des aides humanitaires, il faut que ceux qui en seront chargés puissent être à l'abri, protégés. C'est pourquoi nous nous sommes ralliés à la proposition italienne exprimée à Lisbonne tendant à assister des convois humanitaires par des moyens militaires, et autorisés aussi bien entendu, à organiser leur propre défense si besoin était. Nous n'avons pas parlé d'autre chose, c'est-à-dire de présence militaire sur le terrain lui-même. Quelle idée ai-je constamment développée ? Certes nous sommes là devant un produit de l'histoire qui a voulu que pendant des siècles ces populations se combattent et ne connaissent que peu de périodes pendant lesquelles elles ont vécu ensemble en paix, dans un Etat, dans une fédération d'Etats. Je crois comprendre que chaque minorité, et il y en a partout, craint pour elle-même, pour sa vie et pour son patrimoine. Les Serbes en Croatie, peut-être les Croates en Serbie, les uns et les autres en Bosnie et nous n'avons pas encore parlé du Kosovo, des Albanais, nous n'avons pas parlé de la Macédoine, nous n'avons pas encore parlé des Hongrois de Voïvodine, etc.. C'est-à-dire que c'est un problème général qui est posé là mais que l'on retrouve partout dans tous les Etats qui tentent aujourd'hui de se constituer et qui se trouvent aussitôt opposés à des révoltes ethniques. Lorsque ces minorités se trouvent dans un état de droit, à l'intérieur d'un Etat organisé - en l'occurrence, il s'agissait en Yougoslavie d'un Etat fédéral - le Serbe de Croatie ou de Bosnie peu importe pouvait se sentir menacé là où il vivait et mais cette menace était empêchée d'exécution par le fait qu'il existait un pouvoir supérieur, le pouvoir fédéral qui rétablissait l'équilibre. Le Serbe de Croatie a quitté la Croatie mais restait Serbe, et en tout cas Yougoslave, avec un pouvoir central. Le Serbe de Croatie dans une Croatie souveraine et indépendante devient Croate : et là les affaires se compliquent. Alors ne reprenez pas mon exemple comme le seul : on pourrait parler du Croate de Serbie, du Croate ou du Serbe de Bosnie, du musulman, etc.. C'est une loi générale.

Comme la protection des minorités n'est plus en mesure d'être assurée par un Etat central, ou du moins les minorités pensent que cette garantie n'est pas assurée, instinctivement, avant même d'en avoir eu la preuve, il faut créer un pouvoir supérieur qui impose le droit dans chaque république et à l'égard de chaque minorité. Et c'est la recherche de ce pouvoir supérieur qui remplace l'office du pouvoir fédéral qui doit aujourd'hui aboutir le plus tôt possible. D'où l'acquiescement de la France, qui s'en est fait le protagoniste, à l'égard de la proposition de Robert Badinter sur la création d'une Cour de conciliation et d'arbitrage qui existe déjà au sein de la Communauté, composée d'ailleurs de cinq membres. Mais comme il était pré-supposé que les Républiques seraient d'accord sur cette procédure, et en accord avec ses données formelles, elle n'a pas pu encore entrer véritablement en exercice et donc se mettre au travail. Le même problème se pose au sein de la CSCE et se posera partout où naissent de nouveaux états composites. Le seul Etat de l'ex-Yougoslavie qui puisse échapper à ce type de problème c'est la Slovénie parce que c'est une population homogène. Voyez ce qui se passe en Moldavie, enfin je ne vais pas les citer tous, je n'en finirais pas. Mais je pourrais tout de suite vous en citer une quinzaine. Ce que je veux dire c'est que ce problème particulier est devenu un problème dominant de la politique internationale et du respect du droit des gens. Voilà pourquoi j'aurais souhaité, moi, que l'on commençât par définir le droit des minorités avant de reconnaître les communautés, les nouvelles souverainetés. Peut-être est-ce que cela aurait été trop long ? Je n'en sais rien. Mais cela me paraissait indispensable. Qui est-ce qui peut exercer ce pouvoir, ce pouvoir d'arbitrage devant plusieurs institutions ? Et si c'est cette Cour de conciliation et d'arbitrage, déjà reconnue par la Communauté qui voyait ses pouvoirs, sous des formes différentes, avec d'autres personnes le cas échéant, étendus à l'ensemble de la CSCE ce serait excellent. En tout cas le rôle des Nations unies doit de ce point de vue s'affirmer, et le cas échéant celui de la Communauté, pour que toute minorité ait un recours, contre les souffrances réelles ou simplement les craintes que lui imposerait une majorité.

J'ajoute que nous avons défendu, nous Français, l'idée d'une conférence internationale où ces choses pourraient être codifiées et cette conférence internationale, eh bien elle voit déjà le jour, du moins dans le texte, avant de voir le jour dans la réalité. Mais on va travailler à une conférence internationale dans laquelle le Conseil de Sécurité, la Communauté, naturellement les parties intéressées, la mission ou conférence Carrington, tous les gens qui ont compétence dans ce domaine, prendraient part de telle sorte qu'aucun problème ne serait tenu sous silence. Nous souhaitons que les intéressés : les Etats, la Serbie, la Croatie - la Serbie a aussi le droit et le devoir de défendre ses intérêts, même si pour l'instant on peut déplorer son incompréhension et sa précipitation dans sa volonté sans attendre le droit international d'agir sur place - mais aussi la Croatie et la Bosnie, (nous n'avons nous Français de préjugés contre personne) puissent s'exprimer. Simplement il faudrait que les massacres de personnes et les bombardements de villes cessent et qu'une conférence internationale, qui se réunirait, soit en même temps accompagnée de la cessation des combats pour laisser aux plénipotentiaires le soin de faire valoir leurs arguments, de demander des garanties et d'obtenir des protections. Je pense qu'on ne s'en tirera pas autrement. Mais j'observe que le sommet de Munich nous a permis d'avancer sur ce terrain alors que cela paraissait à l'origine difficile.

- QUESTION.- Justement, toujours au sujet de la Yougoslavie, est-ce que vous avez l'impression que la Communauté internationale pourra faire l'économie si ce n'est d'une intervention du moins de pressions militaires, par exemple, pour assurer non pas un couloir humanitaire vers Sarajevo mais à travers plusieurs villes ou plusieurs régions de Bosnie ? Le texte des Sept représente un durcissement du ton de la Communauté internationale par rapport au texte de Lisbonne et pourtant sur le terrain les combats ne cessent pas ?

- LE PRESIDENT.- Si ils ne cessent pas on comprend que le ton se durcisse. Ce qui est vrai, c'est qu'aujourd'hui la Bosnie se trouve l'objet de plusieurs initiatives fâcheuses. Il y avait celles de la Serbie, il y a celles de la Croatie. Mais finalement, est-ce que la solution de ces problèmes de l'ancienne Yougoslavie se trouvera dans un partage entre les deux états les plus forts ? Je n'en sais rien. Mais a priori ce n'est pas souhaitable puisque la Bosnie se trouve également reconnue

dans sa souveraineté et son indépendance. Non, soyons simples, ce qui a été demandé et ce qui a quelques chances d'être obtenu (ce n'était pas au G7 de le décider, vous le savez bien), c'est que les convois humanitaires non seulement vers Sarajevo, mais vers tout ensemble urbain menacé puissent être militairement protégés. J'espère que cela se fera. Mais j'espère bien que le développement d'autres actions militaires qui seraient d'un autre type nous sera épargné par la mise sur pied d'une conférence internationale, celle dont je vous ai parlé.\

QUESTION.- Monsieur le Président, depuis quelques années, il semble que ces sommets économiques comportent de longues déclarations, mais très peu de résultats. Est-ce que vous pensez qu'il faudrait les organiser différemment, peut-être inviter d'autres participants ou bien les abolir complètement ?

- LE PRESIDENT.- Si je pars de vos prémices, la conclusion s'impose : il faut les supprimer ! Mais cela c'est vous qui l'avez dit. C'est une affirmation, pas une suggestion ! Comment voulez-vous que je me débrouille avec vos suggestions une fois que vous affirmez que cela ne sert à rien ? Non, cela sert à beaucoup. Mais l'opinion est libre, c'est à vous d'estimer si ces réunions annuelles sont bonnes ou mauvaises, utiles ou inutiles. Moi je crois qu'elles sont utiles, à partir du moment précisément où le G7 s'est arrêté sur la voie qu'il commençait de prendre exagérément, celle de vouloir régler les affaires du monde.\

QUESTION.- Pardonnez-moi de vous ramener à des questions plus terre à terre, monsieur le Président, mais j'aimerais savoir s'il y a un accord des Sept pour accorder un moratoire à la Russie sur sa dette extérieure et j'aimerais savoir sur quelle période porte ce moratoire ? Pour élargir un peu la question, j'aimerais savoir aussi quel remède vous préconisez pour aider la Russie à sortir de sa situation économique très difficile ?

- LE PRESIDENT.- Sur la première question, ce qui est vrai c'est que d'ici un an et demi, deux ans peut-être, des sommes d'argent très importantes auront été effectivement reçues par l'ex Union soviétique et de ce fait, sa dette s'en trouvera considérablement allégée. Je pense que, enfin, il y a déjà beaucoup de choses qui sont faites. Quel est le chiffre qui m'était cité ? Quelques 24 milliards de dollars dans les dix-huit mois, deux ans. Vous dites trois ans ? Enfin, disons trois ans et ce serait déjà pas mal.\

QUESTION.- La Communauté paraît insister plus sur les problèmes d'emploi. Est-ce que le G7 a changé de priorités et de philosophie et est-ce que vous pensez qu'un chômeur peut être rassuré, mobilisé par nos communiqués ?

- LE PRESIDENT.- Si vous voulez bien servir d'intermédiaire et rassurer ceux qui nous liront ce serait très utile. Je n'en suis pas tout à fait assuré, mais ce qui est remarquable, à mes yeux à moi en tout cas, c'est que maintenant dans les communiqués des G7 on voit apparaître les mots "organisation du travail", "lutte contre le chômage", "réglementer les investissements", "se préoccuper des conséquences sociales". Par exemple, lorsqu'on parle de la Russie et des autres pays et de leur entrée dans l'économie de marché, on dit, "mais il faut que cela soit accompagné de plans sociaux. Je n'en reviens pas mais enfin je m'en réjouis. Je dois dire qu'un certain nombre d'évidences sont enfin perçues par tous les partenaires au-delà des idéologies qui voudraient que tout fût laissé à la libre initiative de ceux qui dispensent les investissements. Il faut aussi autre chose. Cela apparaît maintenant dans le langage, vous pouvez le constater. Est-ce que cela suffira à rassurer les chômeurs, ils ne seront rassurés que le jour où ils auront un emploi.\

QUESTION.- Monsieur le Président, dans la déclaration de politique générale, le G7 en parlant de la crise haïtienne déclara appuyer les efforts de l'OEA qui ont pris les sanctions pour le retour de l'ordre constitutionnel. Dans le cas du Pérou le G7 se contente seulement de souhaiter le retour à l'ordre constitutionnel sans qu'il y ait des mesures d'embargo. Certains secteurs de l'opinion haïtienne et certains observateurs étrangers s'interrogent sur cette différence de traitement dans les crises haïtiennes et péruviennes et crient au racisme. Quel est votre avis sur cette question et êtes-vous favorable à une intervention militaire pour résoudre cette crise haïtiano-haïtienne puisque l'embargo n'a pas eu les effets escomptés ?

- LE PRESIDENT.- Je ne suis pas un maniaque des interventions militaires. Ce qui est sûr c'est que les Haïtiens ont le droit de choisir leur République, 44 millions d'habitants, d'un pays d'Etat et que le

que les Haïtiens vivent sous l'injustice, que la République a été victime d'un coup d'État et que le président légitime doit vivre hors de son pays, cela c'est vrai. Et cela a mérité des réactions ou devrait mériter plus encore des réactions de la société internationale. Des tentatives sont faites. Aboutiront-elles ? Je souhaite qu'elles permettront au Président Aristide de revenir dans son pays et qu'il ne soit pas soumis aux impératifs d'un groupe de militaires ou bien des personnes civiles qui n'auraient pas été choisies par la population. Donc je prends ces problèmes très au sérieux, je m'en entretiens souvent avec les pays qui comme le Canada ou le Venezuela qui sont en avant garde comme la France. Mais il est vrai que sur la manière de faire on a besoin de faire encore des progrès. Les pays démocratiques sont d'accord pour le constat que je viens de faire, mais pas forcément sur la façon de parvenir à juguler cette situation anormale d'un pays vivant sous les effets d'un coup d'État. Voilà mon opinion en tout cas. Je vous donne mon opinion, je ne vous donne pas l'opinion de tout le monde.\

QUESTION.- Monsieur le Président, l'année dernière à Londres, M. Gorbatchev avait été invité à la fin du sommet alors que le sommet se terminait. Hier M. Boris Eltsine est donc arrivé avant la fin du sommet. Est-ce qu'on peut penser que l'année prochaine à Tokyo M. Eltsine participera au sommet ? En d'autres termes est-ce qu'on va d'un G7 vers un G8 ?

- LE PRESIDENT.- Je crois en avoir entendu parler de ce G8, mais j'ai lu que vous étiez plus au courant de ces choses que moi, ce qui arrive d'ailleurs assez souvent. G8, je ne pense pas, davantage de travail en commun, je le pense.\

QUESTION.- Monsieur le Président encore sur la Yougoslavie, un fond de clarification. Vous venez de souhaiter si je vois bien dans mes notes que des convois humanitaires soient organisés vers Sarajevo et d'autres points de la Bosnie qui seront protégés militairement. En ce moment le temps presse. Le pont aérien fonctionne mais il est insuffisant, tout le monde le reconnaît. Quel sera la prochaine étape, la prochaine initiative éventuellement de la CEE, de l'UEO pour organiser, en réalité pour envoyer les premiers convois terrestres pour ouvrir la voie et qu'est-ce que vous attendez des ministres des affaires étrangères de l'UEO vendredi ? Vous attendez des mesures, des propositions, des décisions précises ?

- LE PRESIDENT.- J'attends que soit mise en oeuvre l'organisation matérielle de cette protection. Pour l'instant il s'agit de Sarajevo, j'espère que cette mission s'étendra à tous les endroits qui pourraient par un siège militaire être victimes de tous les maux qui s'ensuivent : mort d'homme, blessure, désastre des maisons, famine et le reste. Oui, j'attends cela, je souhaite que cela se fasse. Mais j'aimerais mieux que la voie diplomatique allât vite, vite pour que cette conférence internationale soit mise sur pied et que les combattants se disent "eh bien maintenant laissons la diplomatie s'exprimer". Chacun ayant sa chance et pouvant faire entendre ses arguments, enfin. Pour l'instant personne n'écoute personne.\

QUESTION.- Vous avez dit dans le communiqué que vous pensez que vous pouvez avoir un accord avant la fin de cette année. Qu'est-ce qui va se passer si ce n'est pas le cas ? Vous voulez continuer de négocier ou est-ce que vous allez arriver au point où vous dites que les négociations sont mortes ?

- LE PRESIDENT.- Si les négociations n'étaient pas achevées en 1992, il faudrait les continuer en 1993. La négociation internationale sur l'organisation du commerce, c'est quelque chose de très important. Mais il se trouve également de tout à fait heureux que les partenaires qui jusqu'alors ne sont parvenus à se mettre d'accord, décident en commun de faire un effort supplémentaire en fixant même une date, ce qui les engage davantage. Je le répète, je trouve cela très heureux, utile en tout cas. Cela crée une obligation. Les obligations, c'est très bon dans la vie.\

QUESTION.- Deuxièmement, je reviens un peu à la question de mon collègue. Je ne sais pas si c'est une interprétation, mais plusieurs de vos partenaires nous ont dit que les négociations, le progrès sur le GATT étaient bloqués par la France, cela a été clairement dit.

- LE PRESIDENT.- Je sais, je sais, c'est toujours la faute de quelqu'un. Mais, la France ne bloquera rien, pour peu que cette imputation soit exacte et elle ne l'est pas. Quand vous serez informé, quand vous aurez eu le temps de vous informer davantage du contenu des délibérations, vous verrez que la France n'a même pas été l'intervenant le plus vigoureux pour le refus de certaines mesures agricoles. mais enfin c'est une autre affaire. Ce qui est vrai, c'est que

la France donnera largement son accord à partir du moment où en face des dispositions prises pour la nouvelle politique agricole commune de la Communauté correspondront des concessions notamment américaines. Nous avons décidé de diminuer de 18 % les exportations, on nous demande 24 %, mais pourquoi ? Il existe des clauses nationales qui font que l'on peut interrompre l'application des conventions internationales. Si cela devait avoir lieu à propos du GATT, nous nous trouverions, nous Européens, dans une situation impossible, il faut renoncer ou du moins donner des garanties pour qu'on ne fasse pas usage de cette clause.

- Les produits de substitution : on semble oublier partout que devant l'organisation de la Communauté qui indiscutablement a protégé son marché et qui a pris comme mesure, en particulier en raison de la différence entre les prix européens et les prix mondiaux, de compenser cette différence, certes, les producteurs peuvent vendre au prix mondial, mais ils ont une compensation. Les Américains s'en étaient déjà inquiétés, une négociation a déjà eu lieu en 1969. Elle a abouti à accorder l'entrée dans les différents ports de la Communauté de ce que l'on appelle les produits de substitution, des produits alimentaires pour les animaux, sans taxes, ce qui donnait un énorme avantage aux productions venues des Etats-Unis d'Amérique sur certaines productions françaises, allemandes, italiennes ou autres. Mais cela a été accordé par le gouvernement de 1969 en échange - on se demande pourquoi ils avaient besoin de cet échange - mais enfin en échange des dispositions prises par la Communauté pour se défendre elle-même. Donc on ne peut pas faire payer deux fois la même chose. Un accord exigerait certainement une réduction sensible du tonnage de l'arrivée sans taxe des produits de substitution. Pardonnez-moi d'être tombé dans le domaine très technique, de ces produits alimentaires qui organisent une concurrence très dangereuse pour les productions européennes. On ne ferait un progrès que sur ce point là... mais pour l'instant il n'est pas encore venu. Une négociation ne peut pas avoir lieu à sens unique. Mais les dispositions de M. Bush et des autorités américaines depuis quelques temps montrent tout de même une orientation qui peut permettre d'espérer un arrangement. Il y a d'autres demandes qui touchent aux services, qui touchent à l'industrie, il y a les réclamations du tiers-monde, n'est-ce pas. On ne peut pas résumer le problème du GATT à la seule question agricole.\

QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que vous pensez que Munich sera un bon signal d'espoir pour les pays en voie de développement et est-ce que vous avez le sentiment que le G7 fait suffisamment en ce moment pour l'Afrique en une période de sécheresse comme jamais depuis de très nombreuses années alors que se multiplient les conflits et les guerres civiles en Afrique ?

- LE PRESIDENT.- Oui, je pense que c'est le cas. Ce qui est vrai, c'est que tout ce qui touche aux pays en voie de développement a été maintenu. Par exemple on a décidé de renouveler ce que les technocrates appellent dans leur langage la facilité d'ajustement structurel, qui est donc prorogée pour un an... C'est-à-dire que l'ensemble des dispositions visant le tiers monde ne sont pas affectées par les dispositions que prennent les pays du G7 en faveur des pays de l'Est de l'Europe. Cela avait déjà été vrai au moment de Lomé V, où 12 milliards d'Ecus avaient été accordés aux pays du tiers monde à une époque où l'on pouvait en douter.

- D'autre part, nous avons demandé, nous les Français, au Club de Paris d'examiner, la situation des pays dits à revenu intermédiaire. Jusqu'ici on s'était intéressé surtout aux pays très pauvres, les pays les moins avancés. Et puis voici maintenant les pays pauvres, mais au-dessus d'un certain revenu. La France, par exemple, avait renoncé à sa créance publique sur quelques 35 pays surtout d'Afrique. On est passé même à 40. Nous avons renoncé à quelques 25 milliards qui nous étaient dûs. Or, ces pays à revenu intermédiaire, ce sont ceux qui souvent ne sont pas dans cette situation de pauvreté, mais qui sont très endettés et qui n'arrivent pas à s'en tirer. Et encore à l'intérieur des pays à revenu intermédiaire, les administrations ont mis plusieurs étages, plusieurs catégories, alors là il s'agit de stades inférieurs des pays intermédiaires, mais supérieurs aux pays les plus pauvres.

- Alors à Munich, nous avons je crois obtenu un résultat important et la France en est particulièrement satisfaite. Ceux de ces pays, dont je vous parle, dont la situation sera

particulièrement difficile, bénéficieront des traitements réservés jusqu'à présent aux pays les plus pauvres, il y a donc une extension du système. Alors vous me direz, quels sont les pays concernés ? Ce n'est pas au G7 de le décider, il y a des organismes faits pour cela. On pourrait penser au Congo, au Cameroun, à la Côte d'Ivoire et à quelques autres. Je dis cela pour vous éclairer de façon concrète.\

QUESTION.- Dans le précédent sommet, la lutte contre la drogue avait été longuement évoquée. Avez-vous traité ce sujet à Munich, et dans le cas affirmatif, avez-vous envisagé des mesures plus efficaces pour lutter contre ce fléau ?

- LE PRESIDENT.- Oui, il en a été question. Mais les mesures nouvelles ne sont pas sensibles. Il s'agit de persévérer dans la politique actuelle. C'est un sujet très difficile. Moi, je m'y intéresse énormément pour la France et savoir quelle est la meilleure méthode est difficile à déterminer car il y a plusieurs écoles de pensée chez les défenseurs les plus sincères et les plus convaincus d'une politique de lutte contre la drogue. Je dirai donc que la politique admise jusqu'alors va continuer. Des aides seront apportées, des méthodes mises au point, mais il n'y a rien de particulièrement notable à vous dire sur ce point.\